

## Revue de presse



**Lundi 11 septembre 2023**

### **Lettre de Saida Neghza: quand le Folklore investit l'économie**

Madame Saida Neghza s'est fendue d'un texte passéiste qui fait table rase de toutes les réformes engagées par le pays depuis 2020 pour le redressement des finances de l'Etat, afin d'éviter de tomber entre les mains du FMI et qui ont permis de booster la production nationale afin d'atteindre, à l'horizon 2023/2024, 13 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures.

Dans une contribution, au demeurant trop bien rédigée, paradoxalement, Mme Saida Neghza se fait le porte-voix d'intérêts qu'elle est sensée, prétendument, combattre, ceux de l'ordre ancien, ceux d'une Issaba dont le sport favori, n'était pas la pratique du golf, mais détourner l'argent du peuple. Et qui revendiquent le droit d'acquérir des biens à l'étranger avec des transferts illicites, issus du même argent de la surfacturation.

Dans cette missive, diffusée massivement sur les réseaux sociaux, bafouant les usages d'une correspondance adressée à la Présidence de la République, l'argumentaire principal de Madame Neghza est soutenu par ce même refus du changement, et cette obsession malade des forces de l'argent sale qui ne veulent pas baisser les bras.

Nostalgique de l'ordre ancien, cette lettre respire les intentions de ses véritables auteurs, à savoir maintenir l'inertie, mais renseigne aussi sur le total déphasage de ses auteurs, sur les transformations profondes que connaît l'Algérie.

Tous les opérateurs économiques et les administrateurs de l'Etat connaissent ce personnage et son peu d'envergure et son penchant pour tout ce qui est étranger et international. Mais de là à s'ériger en défenseur de l'économie algérienne, des opérateurs économiques et des citoyens dans leur ensemble est un exploit que Mme Saida Neghza a osé. D'ailleurs, c'est sa principale qualité: Elle ose et c'est à ça qu'on la reconnaît.

Pour revenir à des altitudes plus clémentes pour la patronne autoproclamée de la CGEA, il existe, déjà, dans la nouvelle Algérie, d'autres institutions pour porter, haut et fort, les doléances économiques et sociales, que sont le CREA et le CNESE et la CGEA n'en fait pas partie, même si sa patronne a fait de la "proximité" des décideurs, des "passerelles", un fonds de commerce et une force de son marketing personnel. Et le niveau des inepties de cette lettre, complètement déconnectée des évolutions du monde, démontre qu'elle s'élimine, d'elle-même, du débat économique constructif et cohérent.

Juste à titre d'exemple, sa diatribe sur la hausse des prix, ceux des produits essentiels, tels que les pâtes alimentaires, l'huile, le sucre, le concentré de tomate et d'autres, est un exemple de cette méconnaissance des réalités économiques. Ces produits n'ont pas connu de hausse de prix, sauf pour les viandes dont l'importation a été autorisée, pour toute l'année, pour juguler les prix. Quant à l'huile, l'Algérie en produit actuellement, trois fois ses besoins et en exporte même de grandes quantités, alors que la semoule et la farine n'ont pas vu leur prix augmenter, car l'Etat continue de soutenir leur prix, pour ne pas mettre à mal précisément, le pouvoir d'achat des citoyens.

Comparé à de très nombreux pays qui connaissent une inflation record, avec des augmentations des prix de la majorité des produits et des matières premières, les prix en Algérie sont les plus bas.

Cette lettre nous rappelle étrangement, une organisation fantoche de "défense des consommateurs", qui défendait tout sauf le consommateur. Cette organisation qui ne fait que défendre, d'ailleurs, le seul dossier de l'automobile et des licences d'importation des véhicules. Mais les inepties deviennent suspectes quand il s'agit d'évoquer le dossier des surfacturations ! En quoi Mme Neghza et ses sbires, sont-ils gênés que l'Etat ait décidé de récupérer l'argent du peuple ? L'une des missions présidentielles n'est-elle pas de récupérer l'argent du peuple, là où il se trouve et chez qui il se trouve ?! Pour l'engagement en faveur des Algériens, il faut bien se dire que cet argent devra être récupéré et sera récupéré. N'en déplaise aux patrons récalcitrants. Car la grande majorité des opérateurs économiques sont cleans, honnêtes et patriotes. D'ailleurs, c'est grâce à ces patrons propres et patriotes que l'Algérie va relever le défi d'exporter, en 2023, 13 milliards de dollars hors hydrocarbures. En revanche, ceux qui font dans les magouilles et la surfacturation:

l'Etat ne les lâchera pas. Donc, cette missive ne vise qu'à réhabiliter ceux qui ont dilapidé l'argent du peuple avec la complicité des forces extraconstitutionnelles. Donc pourquoi cette lettre, en ce moment précis, si ce n'est une version améliorée des pressions qui font rappeler, l'ancien temps, lorsque des groupes de pressions, des lobbys et des oligarques exerçaient leur chantage sur l'Etat, tels que des organismes prédateurs comme l'ex-FCE dont l'existence a été exterminée, et ceci d'abord, grâce au Hirak béni et, ensuite, grâce à la présidentielle de 2019.

Mais la cerise sur le gâteau de cette lettre bizarre est la proposition faite par madame Neghza avec un appel, toute honte bue, à une réactivation de la tripartite. Cette fameuse tripartite, servie durant deux décennies, et qui fut le théâtre du dépeçage de l'économie algérienne et des entreprises publiques. Cette mise en scène mascarade qui servait d'outil pour les détournements et le bradage des entreprises publiques et dont Mme Neghza qui qualifiait la tripartite en 2016 de "formidable expérience en matière de dialogue et de protection sociale", appelle, sinon exige son retour, alors que l'Algérie a choisi sa voie et s'oriente vers l'émergence économique.

C'est par la tripartite que de nombreuses entreprises du secteur public marchand ont été cédées aux oligarques du FCE. C'est par la tripartite, qu'a été distribué l'argent de la planche à billets au FCE. C'est la tripartite qui a coûté des milliards de dollars au Trésor public. Madame Neghza, dans son infini délirium, ne propose à l'Etat que de rejouer au Monopoly avec l'argent du peuple au profit d'autres oligarques.

Depuis l'avènement de la Nouvelle Algérie, l'Etat et son Président n'ont jamais été avarés dans l'écoute des délaissés, les sans voix et favorisant les propositions les plus constructives et les plus patriotiques.



### **Finance islamique : la BEA signe deux conventions avec "El-Djazair El-Moutahida Family Takaful"**

La Banque extérieure d'Algérie (BEA), a signé, dimanche à Alger, deux conventions avec la compagnie d'assurances "El-Djazair El-Moutahida Family Takaful" en vue de garantir une assurance aux produits de la finance islamique commercialisés aux guichets de la banque sur tout le territoire national, a indiqué un communiqué de la BEA.

Les deux conventions ont été signées au siège de la direction générale de "El-Djazaïr El-Moutahida Family Takaful" par le directeur général adjoint de la BEA, Mounir Belala et le PDG de la compagnie d'assurances, Chakib El Kacimi El Hassani en présence des cadres des deux établissements.

La première convention, précise le communiqué, porte sur l'assurance "décès" et "invalidité" alors que la deuxième est destinée à l'assurance des équipements de consommation et des fonciers octroyés aux clients.

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la BEA visant le développement de l'activité finance islamique permettant une meilleure gestion des risques liés à cette formule de produits", a expliqué la Banque extérieur d'Algérie.

Elle a, également, pour objectif de renforcer la confiance des clients de la banque en quête d'un financement conforme à la Charia islamique tout en diversifiant les produits et les prestations offerts à la clientèle y compris des produits d'assurance bancaire, a ajouté la banque dans son communiqué.



### **Lutte contre la corruption: Sonatrach lance la plateforme numérique de signalement "SPEAKUP".**

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé, dimanche, le lancement d'une nouvelle plateforme numérique dénommée "SPEAKUP" de signalement et de détection des actes de corruption au sein du groupe à l'échelle nationale.

"La Sonatrach a franchi une étape décisive dans sa lutte contre la corruption en lançant le 10 septembre 2023, une plateforme numérique de signalement dénommée "Sonatrach Conformité anticorruption : SPEAKUP", a-t-elle précisé dans un communiqué.

Cette plateforme de signalement "SPEAKUP" est un mécanisme d'alerte et de dénonciation qui s'inscrit dans une approche proactive adoptée par Sonatrach, basée sur la norme ISO 37001 relative au Système de management anti-corruption (SMAC), a ajouté la compagnie, soulignant que "Sonatrach conformité

anticorruption: SPEAKUP" constitue la première plateforme numérique de signalement et de détection des actes de corruption à l'échelle nationale.

Cette plateforme, développée avec des normes et des outils sécurisés, permet aux employés, partenaires, clients et autres parties prenantes de signaler, en toute sécurité, des actes illégaux ou illicites graves conformément à la loi et à la réglementation en vigueur, ainsi que toute violation de la politique et code de conduite anti-corruption de Sonatrach.

La plateforme numérique " SPEAKUP " est "en parfaite adéquation avec les lignes directrices du Système de management des alertes de la norme ISO 37001 adoptée par Sonatrach et qui assure la protection de l'identité des personnes impliquées dans les signalements et garantit la sécurité des informations issues des dénonciations", est-il également mentionné dans le communiqué.

A travers la mise en place de la plateforme SPEAKUP, Sonatrach assure avoir "faciliter la dénonciation sincère des actes de corruption et renforcer la lutte contre la corruption", tout en réaffirmant "son engagement à instaurer les principes de transparence, d'équité, d'intégrité et de préservation de l'intérêt économique et public".

Pour de plus amples informations sur la plateforme " SPEAKUP ", la compagnie nationale des hydrocarbures a mis en place un lien à consulter <https://conformite-smac.sonatrach.dz/>.



### **Séisme au Maroc: l'Algérie prête à dépêcher en urgence une équipe d'intervention de la PC.**

L'Algérie est prête à dépêcher en urgence, dans le cas où le Maroc accepte cette offre d'aide, une équipe d'intervention de la Protection civile (PC) comprenant 80 secouristes spécialisés, suite au puissant séisme qui a frappé le pays, a indiqué dimanche le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Dans le cadre de l'aide logistique et matérielle d'urgence que notre pays est disposé à apporter au peuple marocain frère, pour faire face aux conséquences du puissant séisme, l'Algérie offre le déploiement en urgence -dans le cas où le

Royaume du Maroc accepte cette offre d'aide- d'une équipe d'intervention de la Protection civile comprenant 80 secouristes spécialisés", a précisé le porte-parole.

### **L'Algérie pleinement disposée à fournir des aides humanitaires**

L'Algérie s'est dite, samedi, pleinement disposée à fournir des aides humanitaires au Maroc et à mobiliser tous les moyens matériels et humains suite au violent séisme qui a frappé ce pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite au violent séisme qui a frappé des régions du Royaume du Maroc, les hautes autorités algériennes se sont dites pleinement disposées à fournir des aides humanitaires et à mobiliser tous les moyens matériels et humains en solidarité avec le peuple marocain frère, en cas de demande du Royaume du Maroc. Les hautes autorités algériennes ont également décidé d'ouvrir l'espace aérien aux vols pour le transport des aides humanitaires et des blessés", lit-on dans le communiqué.



### **Elle a salué le rôle du président Tebboune**

#### **Les éloges de la Ligue arabe**

Le chef de l'État a fait de la cause palestinienne l'une de ses priorités.

Le Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères n'a pas tari d'éloges envers le président Abdelmadjid Tebboune pour ses efforts soutenant l'action arabe commune en faveur des causes arabes, notamment la cause palestinienne. Réunie dernièrement au Caire dans le cadre de sa 160e session ordinaire, l'organisation arabe a rendu un hommage appuyé au chef de l'État saluant ses propositions visant la réforme et le développement de l'action de la Ligue des États arabes, ainsi que le rôle actif de l'Algérie et ses positions dans le renforcement de la solidarité arabe. Depuis son élection à la tête de la République en décembre 2019, le président Tebboune a placé au centre de ses priorités la cause palestinienne et l'unité de l'action. C'est à ces efforts inlassables que le Conseil a rendu hommage se félicitant à nouveau, de la signature de la «Déclaration d'Alger» ayant sanctionné «la Conférence de rassemblement pour l'unité palestinienne» le 13 octobre 2022. La contribution de l'Algérie n'est pas que politique mais également financière. Faut-il rappeler à ce propos, que l'Algérie est le seul État arabe qui honore, de façon régulière, ses engagements financiers vis-à-

vis du peuple palestinien. Ce qui a amené les ministres arabes des Affaires étrangères à adresser leurs profonds remerciements à l'Algérie «pour sa contribution au budget de l'État de Palestine, à hauteur de 152,8 millions USD et sa contribution de 30 millions USD au titre d'aide à la reconstruction du camp de Jénine», suite à l'agression menée par les forces d'occupation sionistes. Félicitant l'Algérie pour son élection en qualité de membre non permanent (2024/2025) au Conseil de sécurité, les ministres arabes des AE se sont dits confiants de voir l'Algérie inciter cet organe onusien à parvenir à résoudre les questions arabes soumises à son niveau, particulièrement la question palestinienne. Toujours dans le rôle de l'Algérie dans les questions régionales, le Conseil de la Ligue arabe a salué les efforts de l'Algérie en vue d'assurer la sécurité et la stabilité de la Libye. Comme il a salué l'Algérie pour son organisation réussie de la 15e édition des Jeux arabes, du 5 au 15 juillet dernier. Les ministres arabes des Affaires étrangères ont adressé leurs félicitations à l'Algérie, suite à sa réélection en tant que membre au conseil d'administration du Fonds arabe d'assistance aux pays africains. Par ailleurs, les participants à la 3e session de la réunion ministérielle «Dialogue politique arabo-japonais», tenue le 5 septembre au Caire, ont salué des efforts de l'Algérie qui aspire à assurer la réconciliation palestinienne, se félicitant aussi de l'élection de l'Algérie comme membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024/2025. Les ministres arabes aspirent également à une coordination entre l'Algérie et le Japon de manière «étroite» durant leurs mandats en tant que membre au sein du Conseil de sécurité en 2024. Les délégations arabes participant à la session ont également salué l'initiative de l'Algérie relative à la consécration de la journée du 16 mai de chaque année, comme Journée internationale du vivre-ensemble en paix.



### **Pour venir au secours du peuple marocain frère Alger détaille son plan d'aide.**

Le peuple algérien a exprimé sa solidarité. Des campagnes de collecte de dons ont été initiées sur les réseaux sociaux.

L'Algérie joint l'acte à la parole. Elle a mis en place un plan d'urgence afin de venir en aide aux victimes du séisme au Maroc. «L'Algérie est prête à dépêcher en urgence, dans le cas où le Maroc accepte cette offre d'aide, une équipe

d'intervention de la Protection civile comprenant 80 secouristes spécialisés, suite au puissant séisme qui a frappé le pays», a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «Dans le cadre de l'aide logistique et matérielle d'urgence que notre pays est disposé à apporter au peuple marocain frère, pour faire face aux conséquences du puissant séisme, l'Algérie offre le déploiement en urgence -dans le cas où le Royaume du Maroc accepte cette offre d'aide- d'une équipe d'intervention de la Protection civile comprenant 80 secouristes spécialisés», a précisé le porte-parole. Cette équipe d'intervention «est répartie comme suit: une équipe cynophile spécialisée dans la recherche et l'identification des personnes sous les décombres, une équipe de sauvetages et de recherches, une équipe médicale, ainsi qu'une aide humanitaire de premier secours, notamment des tentes, des lits de camp et des couvertures», précise la même source. Par ailleurs, le Croissant-Rouge algérien a également préparé une aide humanitaire pour le Maroc, soulignant ainsi la volonté de l'Algérie d'apporter son soutien fraternel en ces moments difficiles. L'Algérie a été l'un des premiers pays à exprimer ses condoléances aux familles des victimes marocaines, mettant de côté les conflits politiques en ouvrant son espace aérien aux vols de transport d'aide humanitaire et de blessés. La présidence de la République a, également, confirmé sa disposition à fournir des aides humanitaires et à mobiliser tous les moyens matériels et humains nécessaires en solidarité avec le peuple marocain frère, en cas de demande formelle du Royaume du Maroc. Cette réponse rapide et généreuse de l'Algérie envers le Maroc envoie un message fort de fraternité et d'unité qui coule dans le sang des Algériens. D'ailleurs, le peuple algérien, tout comme ses dirigeants, a exprimé sa compassion et son soutien de diverses manières, montrant ainsi que les liens fraternels transcendent les frontières. Sur les réseaux sociaux, l'empathie algérienne s'est manifestée de manière éclatante. Le hashtag «tous avec le Maroc», a rapidement grimpé en tête des tendances sur la Toile algérienne. Les messages de condoléances, de soutien et d'empathie envers les victimes du séisme marocain ont afflué en masse. Les Algériens ont utilisé la Toile pour exprimer leur solidarité sincère avec leurs frères et soeurs marocains. L'Équipe nationale de football, actuellement en regroupement à Constantine, a également tenu à faire entendre sa voix de soutien envers le Maroc en cette période difficile. Les joueurs ont exprimé leur vive solidarité avec le peuple marocain face à ce désastre, montrant ainsi que le sport peut transcender les rivalités pour unir les nations dans l'adversité. En plus des messages et des gestes symboliques, de nombreux Algériens ont décidé de passer à l'action concrète. Des campagnes de collecte de dons et d'aide humanitaire se forment rapidement, prêtes à mobiliser des ressources et à les acheminer vers le Maroc pour aider les victimes du séisme. Cette mobilisation spontanée reflète la générosité et la solidarité profondément ancrées dans la culture algérienne. Hautes autorités et citoyens lambda

n'attendent donc que le feu vert du royaume afin d'acheminer les aides aux sinistrés. C'est dans l'adversité que se révèlent les vrais frères.



## **Statut d'auto-entrepreneur**

### **À quand la délivrance?**

Cette loi est censée donner vie à une multitude d'activités commerciales et économiques.

D'aucuns s'interrogent sur les lenteurs incompréhensibles qui caractérisent la gestion d'un dossier aussi vital et crucial que celui de l'auto-entrepreneuriat? Cela est d'autant plus incompréhensible que le président de la République qui affiche, à chaque occasion, un intérêt sans faille à ce dossier vital pour l'économie du savoir, a donné des instructions fermes quant à le finaliser au plus vite. Or, depuis la signature et la promulgation de la loi n° 22-23 en date du 18 décembre 2022, relative à ce nouveau statut, les choses n'ont pas beaucoup évolué. Ce n'est qu'en juin 2023 que furent publiées les textes de loi relatifs à l'exercice des activités afférentes ou éligibles au statut d'auto-entrepreneur. Il s'agit de trois décrets exécutifs publiés au Journal officiel n°37, portant sur l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, et enfin le modèle de la carte de l'auto-entrepreneur.

De juin à nos jours et à quelques jours de la rentrée sociale, annoncée comme celle des grands chantiers économiques, politiques et sociaux, le dossier souffre toujours de lacunes et de reste à réaliser. En effet, ils sont des milliers de jeunes et de porteurs de projets et probablement, beaucoup plus à patienter depuis des mois pour pouvoir entamer leurs projets respectifs dans le cadre de ce nouveau statut commercial. Certains postulants à ce statut qui, las d'attendre désespérément, avaient déposé des dossiers d'agrément pour entamer leurs activités dans le cadre des activités commerciales classiques, ont même été rappelés par le Centre national du registre du commerce (Cnrc), à l'issue de la promulgation des textes de lois relatifs à la nomenclature des activités éligibles à ce statut. Leurs demandes d'agrément ont été gelées, en attendant la mise en place de l'Agence du registre national de l'auto-entrepreneur qui peine, toujours, à être installée. Sous d'autres cieux, une telle situation aurait été qualifiée de gabegie et perte de temps, étant donné que ce sont des milliards qui partent en fumée. Une gestion au compte-gouttes qui pourrait trahir une sorte de résistance à ce nouveau système de

réformes du secteur du commerce, visant à absorber les multiples facettes de l'économie informelle. Sinon? comment expliquer que l'on prenne tout son temps, pour mettre en branle une telle activité, pour un secteur générateur potentiel de richesses, de création d'entreprises et de postes de travail? Une loi souple censée donner vie à une multitude d'activités commerciales et économiques, y compris celles évoluant dans le secteur informel, puisque le texte de loi ne fait référence à aucun article du code du travail ou celui du commerce, bien que des réajustements restent à opérer. Les porteurs de projets et les candidats à ce nouveau statut devront encore prendre leur mal en patience, puisque aucune information n'a été communiquée à ce sujet. En plus de l'absence du centre du registre du commerce d'auto-entrepreneur, il faudra noter également l'absence de la plate-forme numérique, inexistante encore, destinée à l'inscription au registre national et à fournir le modèle de renseignement et d'information des usagers.

L'organisme est également chargé de délivrer à l'auto-entrepreneur une carte portant un numéro d'immatriculation unique. Autant de préjudices qui n'augurent rien de bon quant à la gestion de ce volet précis par les responsables concernés. Il y a lieu de rappeler que la nomenclature des activités éligibles au statut d'auto-entrepreneur est organisée en sept domaines d'activités, dont le conseil, l'expertise et la formation; services numériques et activités connexes; prestations à domicile; services à la personne; services de loisirs et de récréation; services aux entreprises; services culturels, de communication et d'audiovisuel.



## **La firme nationale lance un outil qui protège la dénonciation**

### **L'exemple à suivre**

Il était temps que le groupe passe à ce stade de l'exigence de transparence.

En lançant un nouvel outil numérique qui a pour fonctionnalité de signaler et de détecter des actes de corruption au sein du groupe, le groupe Sonatrach donne l'exemple. C'est une première plate-forme du genre. Objectif: arriver à un management sans corruption dans la plus grande firme du continent. Et surtout dans l'entreprise la plus importante du pays. Développé avec des normes et des outils sécurisés, cet outil permet aux employés, partenaires, clients et autres parties prenantes de signaler, en toute sécurité, des actes illégaux ou illicites graves conformément à la loi et à la réglementation en vigueur. Il permet également de signaler toute violation de la politique et Code de conduite anticorruption de Sonatrach.

Autrement dit, la firme met en place l'outil nécessaire pour lutter contre toute tentation de corruption. Derrière le renforcement des instruments de cette lutte contre la corruption, Sonatrach compte visiblement donner l'exemple. En misant sur un management clean de l'entreprise qui gère un secteur stratégique et des fonds importants. Et qui est le partenaire de plusieurs firmes étrangères dans des projets et des marchés lourds. Autant de facteurs qui font que Sonatrach se doit d'asseoir une gestion marquée du sceau de la transparence. Surtout avec les ambitions qu'elle a dans l'optique de renforcer ses investissements à l'échelle internationale. Les contrats signés récemment avec les géants de l'énergie mondiale sont l'illustration de ce rôle clé que Sonatrach compte jouer sur l'échiquier international tout en couvrant la demande du marché local. Le patron de Sonatrach a affirmé récemment que l'objectif esquissé est d'approvisionner le marché avec plus de 110 milliards de m<sup>3</sup> au cours des cinq prochaines années, pour répondre à la fois aux besoins du marché national et de mettre des quantités supplémentaires sur le marché international. Le patron de Sonatrach a expliqué que les contrats signés récemment avec différents partenaires témoignent de l'attractivité de la loi 19-13 sur les hydrocarbures. Ce qui traduit, a-t-il soutenu, les efforts accomplis par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires. Avec cette finalité de permettre aux investisseurs étrangers de travailler dans un environnement favorable. Signe de cette attractivité, Toufik Hakkar a fait état de discussions de Sonatrach avec des partenaires opérant en Algérie. Ces derniers n'ont pas cessé de faire part de leurs intentions d'avoir de nouveaux projets d'exploration et de développement. C'est dire que les possibilités de voir Sonatrach renforcer sa part des marchés existent. Et que son ambition de jouer dans la cour des grands est plus que légitime au vu des potentialités qu'elle recèle. Cet atout ne sera que renforcé à travers la plate-forme numérique désormais mis en oeuvre. Il s'agit de donner des gages de confiance d'une gestion transparente. Étape plus que nécessaire pour soigner l'image du groupe plusieurs fois ternie. Les Algériens se rappelleront toujours de ces tristes faits qui ont vu le label Sonatrach traîné dans de scabreuses affaires de corruption qui a atterri dans les tribunaux. Ces séquences ont considérablement nui à l'image du groupe et à son management. Ce qui a sonné l'urgence d'agir dans le sens de renforcer la lutte contre la corruption. Finalité: instaurer le principe de transparence et de bonne gouvernance selon les normes consacrées en matière de lutte contre la corruption. Il était temps que Sonatrach passe à ce stade de l'exigence de transparence. Sa taille et sa notoriété lui dictent une gestion sans la moindre tache. Avec l'espoir que ce désir de transparence puisse faire tache d'huile dans toutes les entreprises.

## **Après la sidérurgie et le textile**

### **Alger et Ankara s'entendent sur la construction navale.**

Le volume d'échanges commerciaux entre les deux pays dépasse les cinq milliards de dollars.

Résultats de plusieurs actions de renforcement, les relations entre l'Algérie et la Turquie ont connu un développement inédit ces dernières années. Du traité d'amitié signé en 2006 à la 1ère réunion de la Commission de planification, de coopération et de partenariat global entre Alger et Ankara, tenue en décembre 2022, les échanges entre les deux pays sont en perpétuel croissance. C'est dans cette optique que le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a proposé un partenariat entre les deux pays, l'Algérie et son pays pour la fabrication de navires. C'est du moins ce qu' a déclaré le ministre algérien des Affaires étrangères à la chaîne turque TRT Arabi, précisant que «la proposition d'Erdogan intervient dans le contexte de l'évocation du partenariat "historique" qui unit l'Algérie et la Turquie dans un même domaine». Une coopération à caractère stratégique qui pourrait contribuer à relancer le domaine de la construction navale en Algérie, qui a connu moult déboires ces dernières années. Cependant, plusieurs actions ont été menées afin de remettre le secteur sur pied, à l'image de deux grands thoniers de fabrication locale, mis à l'eau en mai 2022. Cela étant, la branche demeure dans la nécessité d'un nouveau souffle, notamment en matière d'échange d'expertises et de transfert de technologie. D'où l'opportunité de faire de la proposition de la Turquie, un coup d'accélérateur pour le développement de cette activité et une pierre supplémentaire apportée à l'édifice des relations entre les deux nations. C'est dans ce sillage que le chef de la diplomatie algérienne a tenu à rappeler que «l'Algérie est l'un des principaux partenaires commerciaux de la Turquie, avec un volume d'échanges dépassant les cinq milliards de dollars, estimant que les relations bilatérales ont pris un caractère «idéal et exemplaire». 1500 entreprises turques sont actives en Algérie, ce qui a créé 30 000 emplois». Autant dire que tous les ingrédients sont réunis pour porter cette activité au rang de pan important de l'économie nationale. Les nouvelles dispositions d'investissement, le recadrage juridique et les mesures de facilitation, associées à la nouvelle dynamique de déploiement, pourraient porter le développement des activités hors hydrocarbures à la vitesse supérieure, à travers de tels partenariats. C'est précisément ce qui caractérise les résultats de la nouvelle politique économique adoptée par l'État, qui vise en premier lieu la

diversification de l'économie nationale, par le truchement d'associations d'une nouvelle dimension. Cette dernière s'articule autour d'échanges qui rejoignent les axes centraux des programmes de développement, notamment celui de l'investissement pérenne, établi sur les bases de la croissance. À ce titre, il y a lieu de convenir que dans ce domaine, la Turquie renferme un savoir-faire presque ancestral, qui a connu un grand essor, faisant de la construction navale turque une marque internationale depuis les années 1990, occupant la 5e place dans le classement mondial. les chantiers navals turcs comptent 15 quais flottants de différentes tailles et une cale sèche, avec une capacité de construction de nouveaux bateaux de 4,4 millions de tpl (tonnes de port en lourd).



## **Contrebande et trafic à l'Ouest**

### **Les douaniers sévissent**

La lutte contre la contrebande constitue l'élément principal du dispositif mis en place par l'argentier du pays.

Acharnée est la bataille enclenchée contre le trafic de drogue, d'armes, des munitions, des véhicules, des médicaments, du carburant, de drogue, de la pièce de rechange, du tabac (cigarettes et tabac à priser) et des boissons alcoolisées. Ces phénomènes continuent un lot important des saisies opérées, du début janvier à ce jour, par les services douaniers de l'Ouest rattachés à la direction régionale de la Douane algérienne, cette direction chapeaute les wilayas d'Oran, Mascara et Aïn Témouchent. Dans ce chapitre bien nommé, les services opérationnels de la région ouest du pays relevant de la Douane algérienne ont traité sept affaires, toutes liées au trafic de voitures. Dans le tas, ils ont saisi un lot de sept véhicules. En s'imposant par la force de la loi, les mêmes services ont, dans ce registre bien précis, engrangé, durant 8 mois, une recette égale à la somme de 20800000 dinars, celle-ci représente la facture globale des amendes forfaitaires imposées contre les contrevenants.

La lutte contre le trafic et la contrebande de la pièce de rechange ont également constitué un autre pan du dispositif mis en place dans le cadre de la protection de l'économie nationale assumée par le grand argentier du pays, représenté au niveau local par la Douane nationale. En ce sens, les douaniers déployés dans les trois wilayas relevant de la direction régionale de la partie ouest du pays, ont réalisé 38 affaires qui ont été sanctionnées par la saisie d'un lot de 821 unités. Ces saisies ont, durant les 8 mois de l'année en cours, été couronnées par l'imposition des amendes

forfaitaires arrêtees à la facture égale à 38 146 900 dinars. Ce n'est pas tout. Les mêmes services douaniers font également de la lutte contre le trafic des médicaments l'une des premières priorités. D'ailleurs, trois autres affaires ont, dans ce sens, été traitées. Ces affaires, qui ont été caractérisées par la saisie de 1 485 médicaments et sept équipements médicamenteux, ont été affrontées par l'imposition des amendes forfaitaires d'une valeur de 804 500 dinars. Le trafic d'armes n'est pas en reste des saisies opérées par les mêmes services, ces derniers faisant face au crime dans toutes ses formes. Dans ses bilans, la même institution a fait état de «10 affaires enregistrées, celles-ci ont été ponctuées par la saisie d'un pistolet, de 45 cartouches contenant des balles des carabines, d'une jumelle interdite de commercialisation, d'une autre jumelle destinée aux francs tireurs appelés dans le jargon militaire le tireur d'élite ou encore sniper, 8 talkies-walkies et 15 caméras de surveillance. La valeur de toutes ses saisies est de 13115500 dinars. Il en est pratiquement de même pour la lutte contre la contrebande de cigarettes, ce phénomène est tout comme les autres faits inscrits comme l'un des créneaux à abattre vaille que vaille.



## **L'ONS publie les chiffres du 1er trimestre 2023 : excédent commercial de 494,2 milliards de DA**

Les indices de valeur unitaire du commerce extérieur des marchandises pour le premier trimestre de l'année en cours 2023 (janvier-mars), qui viennent d'être publiés par l'Office National des Statistiques, font état d'un résultat positif en matière de l'évolution des échanges commerciaux de marchandises, l'Algérie ayant enregistré un excédent au cours du 1er trimestre de cette année. Selon cette même source, l'excédent commercial est chiffré à 494,2 milliards de dinars algériens, soit l'équivalent de 3,604 milliards de dollars. Donnant de plus amples précisions mais également de chiffres détaillés, le document rendu public par l'Office national des statistiques fait ressortir notamment que les exportations du 1er trimestre 2023 se sont élevées à 1.865,8 milliards de DA contre 1.865,4 milliards de DA au cours du 1er trimestre 2022 soit « une quasi-stagnation en valeurs courantes » de 0,02% par rapport au 1er trimestre 2022. S'agissant des importations, celles-ci se sont élevées

à 1.371,6 milliards de DA au 1er trimestre 2023 contre 1.394,5 milliards de DA au cours de la même période 2022, « soit une baisse en valeurs courantes de 1,6% par rapport au 1er trimestre 2022 », est-il constaté. L'Office National des Statistiques indique que « ces évolutions enregistrées durant ce premier trimestre 2023 ont conduit à un excédent commercial de 494,2 milliards de DA pour le 1er trimestre 2023 contre 470,9 milliards de DA le même trimestre en 2022 ». L'autre fait important qui est mis en exergue concerne les évolutions conjointes des exportations et des importations lesquelles permettent de « constater l'amélioration du taux de couverture des importations par les exportations qui passe ainsi de 133,8% au 1er trimestre 2022 à 136,0 % durant la même période de l'année 2023 ». Les termes de l'échange connaissent également une petite amélioration puisqu'ils affichaient 94,4% au 1er trimestre 2022 et passent à 101,0% au 1er trimestre 2023, note le même document. L'ONS signale, sur un autre plan, qu'au 1er trimestre 2023, les évolutions de prix à l'exportation des marchandises par catégories de produits hors hydrocarbures sont toutes caractérisées par des variations négatives à savoir : la CTCl 7 (Machines et Matériel de transport) avec une diminution de 21%, la CTCl 6+8 (Articles manufacturés et Articles manufacturés divers) et la CTCl 0 (Produits alimentaires et animaux vivants) avec une baisse de 12,6%, la CTCl 5 (Produits chimiques et produits connexes...) une baisse de 7,5%, la CTCl (2+4) (Combustibles minéraux, Lubrifiants et Produits connexes + Huiles, Graisses et Cires d'origines animale ou végétale) et la CTCl 1 (Boissons et tabacs) enregistrent à leur tour une diminution de 4,7% et 4,8% respectivement par rapport au 1er trimestre 2022. Il sera révélé dans ce sillage que « l'évolution moyenne des prix à l'exportation des produits hors hydrocarbures au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022 est de -1,0% ». L'ONS tient à préciser que les indices de prix du commerce extérieur sont élaborés à partir des statistiques détaillées par produit, en valeurs et en quantités produites mensuellement, par le Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS) de la Direction générale des Douanes. Il sera mentionné également que les indices de prix du commerce extérieur sont en réalité des indices de valeur unitaire (rapport d'une valeur échangée à une quantité échangée par rapport à une période de référence qui est 2011 désormais). Cette caractéristique ne permet pas une utilisation exhaustive de la source principale d'informations constituée pas les relevés périodiques effectués par le Centre National de l'Informatique et des Statistiques de la Direction générale des Douanes et impose donc une procédure de sélection des produits importés et exportés (échantillonnage).

Les tests de sélection mis en place contrôlent la régularité de l'importation ou

l'exportation des produits et rejettent les produits dont les variations de valeur unitaire sont erratiques ce qui dénote le caractère hétérogène des produits en cause. Ces procédures mises en place pour la nouvelle base 2011 ont conduit à sélectionner 1.221 produits à l'importation (avec 93% de taux de couverture en 2011) et 70 produits à l'exportation représentatifs (avec des taux de couverture de 100% pour les hydrocarbures et 85% pour les produits hors hydrocarbures). Dans la nouvelle base 2011, les données concernant les hydrocarbures à l'importation et à l'exportation ont été substituées par des données collectées auprès des entreprises. Les indices de valeurs unitaires du commerce extérieur (importations et exportations) nouvelle base 2011 sont élaborés selon la classification des produits du système harmonisé (à huit positions jusqu'en 2016 et à dix positions à partir de 2017). Ils sont agrégés en 9 catégories selon la classification type pour le commerce international (CTCI) sur l'ensemble des produits selon un Paasche en utilisant des pondérations issues des valeurs de la période courante.



### **Lettre de Saida Neghza : quand le Folklore investit l'économie**

Madame Saida Neghza s'est fendue d'un texte passéiste qui fait table rase de toutes les réformes engagées par le pays depuis 2020 pour le redressement des finances de l'Etat, afin d'éviter de tomber entre les mains du FMI et qui ont permis de booster la production nationale afin d'atteindre, à l'horizon 2023/2024, 13 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures.

Dans une contribution, au demeurant trop bien rédigée, paradoxalement, Mme Saida Neghza se fait le porte-voix d'intérêts qu'elle est sensée, prétendument, combattre, ceux de l'ordre ancien, ceux d'une Issaba dont le sport favori, n'était pas la pratique du golf, mais détourner l'argent du peuple. Et qui revendiquent le droit d'acquérir des biens à l'étranger avec des transferts illicites, issus du même argent de la surfacturation.

Dans cette missive, diffusée massivement sur les réseaux sociaux, bafouant les usages d'une correspondance adressée à la Présidence de la République, l'argumentaire principal de Madame Neghza est soutenu par ce même refus du changement, et cette obsession malade des forces de l'argent sale qui ne veulent pas baisser les bras.

Nostalgique de l'ordre ancien, cette lettre respire les intentions de ses véritables auteurs, à savoir maintenir l'inertie, mais renseigne aussi sur le total déphasage de ses auteurs, sur les transformations profondes que connaît l'Algérie.

Tous les opérateurs économiques et les administrateurs de l'Etat connaissent ce personnage et son peu d'envergure et son penchant pour tout ce qui est étranger et international. Mais de là à s'ériger en défenseur de l'économie algérienne, des opérateurs économiques et des citoyens dans leur ensemble est un exploit que Mme Saida Neghza a osé. D'ailleurs, c'est sa principale qualité: Elle ose et c'est à ça qu'on la reconnaît.

Pour revenir à des altitudes plus clémentes pour la patronne autoproclamée de la CGEA, il existe, déjà, dans la nouvelle Algérie, d'autres institutions pour porter, haut et fort, les doléances économiques et sociales, que sont le CREA et le CNESE et la CGEA n'en fait pas partie, même si sa patronne a fait de la "proximité" des décideurs, des "passerelles", un fonds de commerce et une force de son marketing personnel. Et le niveau des inepties de cette lettre, complètement déconnectée des évolutions du monde, démontre qu'elle s'élimine, d'elle-même, du débat économique constructif et cohérent.

Juste à titre d'exemple, sa diatribe sur la hausse des prix, ceux des produits essentiels, tels que les pâtes alimentaires, l'huile, le sucre, le concentré de tomate et d'autres, est un exemple de cette méconnaissance des réalités économiques. Ces produits n'ont pas connu de hausse de prix, sauf pour les viandes dont l'importation a été autorisée, pour toute l'année, pour juguler les prix. Quant à l'huile, l'Algérie en produit actuellement, trois fois ses besoins et en exporte même de grandes quantités, alors que la semoule et la farine n'ont pas vu leur prix augmenter, car l'Etat continue de soutenir leur prix, pour ne pas mettre à mal précisément, le pouvoir d'achat des citoyens.

Comparé à de très nombreux pays qui connaissent une inflation record, avec des augmentations des prix de la majorité des produits et des matières premières, les prix en Algérie sont les plus bas.

Cette lettre nous rappelle étrangement, une organisation fantôme de "défense des consommateurs", qui défendait tout sauf le consommateur. Cette organisation qui ne fait que défendre, d'ailleurs, le seul dossier de l'automobile et des licences d'importation des véhicules. Mais les inepties deviennent suspectes quand il s'agit d'évoquer le dossier des surfacturations ! En quoi Mme Neghza et ses sbires, sont-ils gênés que l'Etat ait décidé de récupérer l'argent du peuple ? L'une des missions présidentielles n'est-elle pas de récupérer l'argent du peuple, là où il se trouve et chez qui il se trouve ?! Pour l'engagement en faveur des Algériens, il faut bien se dire que cet argent devra être récupéré et sera récupéré. N'en déplaise aux patrons

récalcitrants. Car la grande majorité des opérateurs économiques sont cleans, honnêtes et patriotes. D'ailleurs, c'est grâce à ces patrons propres et patriotes que l'Algérie va relever le défi d'exporter, en 2023, 13 milliards de dollars hors hydrocarbures. En revanche, ceux qui font dans les magouilles et la surfacturation: l'Etat ne les lâchera pas. Donc, cette missive ne vise qu'à réhabiliter ceux qui ont dilapidé l'argent du peuple avec la complicité des forces extraconstitutionnelles. Donc pourquoi cette lettre, en ce moment précis, si ce n'est une version améliorée des pressions qui font rappeler, l'ancien temps, lorsque des groupes de pressions, des lobbys et des oligarques exerçaient leur chantage sur l'Etat, tels que des organismes prédateurs comme l'ex-FCE dont l'existence a été exterminée, et ceci d'abord, grâce au Hirak béni et, ensuite, grâce à la présidentielle de 2019.

Mais la cerise sur le gâteau de cette lettre bizarre est la proposition faite par madame Neghza avec un appel, toute honte bue, à une réactivation de la tripartite. Cette fameuse tripartite, servie durant deux décennies, et qui fut le théâtre du dépeçage de l'économie algérienne et des entreprises publiques. Cette mise en scène mascarade qui servait d'outil pour les détournements et le bradage des entreprises publiques et dont Mme Neghza qui qualifiait la tripartite en 2016 de "formidable expérience en matière de dialogue et de protection sociale", appelle, sinon exige son retour, alors que l'Algérie a choisi sa voie et s'oriente vers l'émergence économique.

C'est par la tripartite que de nombreuses entreprises du secteur public marchand ont été cédées aux oligarques du FCE. C'est par la tripartite, qu'a été distribué l'argent de la planche à billets au FCE. C'est la tripartite qui a coûté des milliards de dollars au Trésor public. Madame Neghza, dans son infini délirium, ne propose à l'Etat que de rejouer au Monopoly avec l'argent du peuple au profit d'autres oligarques.

Depuis l'avènement de la Nouvelle Algérie, l'Etat et son Président n'ont jamais été avarés dans l'écoute des délaissés, les sans voix et favorisant les propositions les plus constructives et les plus patriotiques.



### **Le wali d'Alger préside la cérémonie d'installation de 11 walis délégués : Dévouement et proximité avec le citoyen**

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a présidé la cérémonie d'installation des nouveaux walis délégués de 11 circonscriptions administratives, suite au vaste mouvement opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

mercredi dernier, dans le corps des walis et walis délégués. Cette installation concerne les circonscriptions administratives de Draria, Baraki, Birtouta, Sidi M'Hamed, El Harrach, Hussein Dey, Rouiba, Bab El Oued, Dar El Beida, Bouzaréah et Bir Mourad Rais. Il s'agit de mesdames Belahouène Nachida et Nassib Nadjia, en qualité de, respectivement, walis déléguées des deux circonscriptions administratives de Draria et Hussein Dey, et messieurs Bertima Abdelouahab, Boulsane Merouane, Benchaoulia Mohamed Amine et Zinai Abdelwahab en leurs qualités respectives de walis délégués des circonscriptions administratives de Baraki, Birtouta, Sidi M'Hamed et El Harrach. Messieurs Yahmi Djilali, Benyoucef Ahmed, Refsa Noureddine, Bettoui Abdelkrim et Rahmani Abderrahmane ont été également installés en qualité de walis délégués des circonscriptions administratives de Rouiba, Bab El Oued, Dar El Beida, Bouzaréah et Bir Mourad Rais. Dans son allocution à cette occasion, M. Rabhi a rappelé que cette installation concerne la nomination de sept nouveaux walis délégués dans la wilaya d'Alger et la mutation de quatre autres dans le territoire de la wilaya. A cette occasion, le wali d'Alger a exhorté les nouveaux walis délégués à «travailler avec dévouement pour faire progresser la wilaya d'Alger, ne ménager aucun effort pour répondre aux aspirations des Algérois et veiller à être à l'écoute et la prise en charge de leurs préoccupations, en fonction des priorités et des capacités disponibles».

M. Rabhi les a également appelé à fournir toutes les «facilitations possibles à toutes les franges, en application des orientations du Président de la République». A noter que cette cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente de l'APW d'Alger, Nadjiba Djilali, des cadres et des responsables de la wilaya.



### **Finance islamique : La BEA signe deux conventions avec « El-Djazair El-Moutahida Family Takaful ».**

La Banque extérieure d'Algérie (BEA), a signé, ce dimanche à Alger, deux conventions avec la compagnie d'assurances « El-Djazair El-Moutahida Family Takaful » en vue de garantir une assurance aux produits de la finance islamique commercialisés aux guichets de la banque sur tout le territoire national, a indiqué un communiqué de la BEA.

Les deux conventions ont été signées au siège de la direction générale de « El-Djazair El-Moutahida Family Takaful » par le directeur général adjoint de la BEA, Mounir Belala et le PDG de la compagnie d'assurances, Chakib El Kacimi El Hassani en présence des cadres des deux établissements. La première convention, précise le communiqué, porte sur l'assurance « décès » et « invalidité » alors que la deuxième est destinée à l'assurance des équipements de consommation et des fonciers octroyés aux clients.

« Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la BEA visant le développement de l'activité finance islamique permettant une meilleure gestion des risques liés à cette formule de produits », a expliqué la Banque extérieur d'Algérie. Elle a, également, pour objectif de renforcer la confiance des clients de la banque en quête d'un financement conforme à la Charia islamique tout en diversifiant les produits et les prestations offerts à la clientèle y compris des produits d'assurance bancaire, a ajouté la banque dans son communiqué.



### **Pour casser les prix : Feu vert à l'importation des viandes blanches congelées**

Le gouvernement a décidé d'ouvrir la voie à l'importation des viandes blanches congelées. Généralement, ce genre de décision se prend à la veille du ramadhan, où la demande enregistre son pic et les prix grimpent, mais cette fois-ci, le recours à l'importation des viandes blanches a été décidé hors de toute période de pression. C'est que le couteau est arrivé jusqu'à l'os, comme dit l'adage bien de chez nous. Cela se ressent aussi bien par le consommateur moyen, qui n'arrive plus à garantir la viande dans son assiette, que par les pouvoirs publics, qui ont vainement tout tenté afin que les prix soient abordables. Le prix du poulet, qui dépasse les 500 dinars le kilo, et 1.000 dinars pour les escalopes, a amorcé la hausse dans la première dizaine du mois d'août, et ne semble plus avoir aucun frein. Quant aux prix des viandes rouges, à partir de 2.200 dinars le kilo, le consommateur s'y est habitué, contraint. Les autorités ont patienté jusqu'à la limite avant de prendre cette décision, et d'autres viendront encore si on se fie aux déclarations du ministre de l'Agriculture, qui a laissé entendre le 4 septembre dernier, en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire, que des mesures seront mises en place rapidement pour répondre aux besoins alimentaires essentiels de la population. Ainsi, moins d'une semaine après cette déclaration, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé l'ouverture de l'importation de

viandes blanches congelées. Les acteurs économiques privés intéressés par cette ouverture ont été informés, à travers un communiqué du ministère, que les demandes de licences sanitaires pour importer de la viande blanche doivent être transmises via le portail [pslmadr.aosadz](http://pslmadr.aosadz), et ce dans la période allant du 10 au 20 septembre. Le communiqué ajoute également que les procédures d'importation, les dossiers des demandes et les nouveaux cahiers des charges liés à l'importation de viande blanche sont disponibles et téléchargeables via le portail [pslmadr.gov.dz](http://pslmadr.gov.dz). Le même ministère a souligné que ceux qui souhaitent importer ce type de viande doivent joindre aux dossiers de demandes de licences sanitaires un programme annuel prévisionnel. Ce qui laisse croire que l'importation des viandes blanches peut ne pas être limitée ou seulement périodique, et qu'elle se prolongera jusqu'à ce que les prix deviennent raisonnables. Le communiqué précise également que les dossiers incomplets et non conformes aux procédures réglementaires établies par les ministères de l'Agriculture et du Commerce ou déposés en dehors des délais ne seront pas pris en compte. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a modifié le cahier des charges relatif aux normes d'importation des veaux destinés à l'engraissement. Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, ce dernier a reçu des informations faisant état d'une pénurie importante et notable de certaines races de veaux destinés à l'engraissement, dont le poids ne doit pas être inférieur à 420 kg dans différents pays, en particulier pendant cette période de l'année.

La même source a indiqué que les conditions relatives aux normes techniques animalières ont été modifiées dans le nouveau cahier des charges lié à l'importation de ce type d'animal, accessible via le portail des services électroniques du ministère de l'Agriculture et du Développement rural [pslmadr.gov.dz](http://pslmadr.gov.dz).



### **Collectivités locales: Le projet du code communal présenté bientôt au gouvernement**

Le projet du code communal est fin prêt et sera présenté prochainement lors d'une réunion du gouvernement, avant d'être soumis pour adoption par le Conseil des ministres et les deux chambres du parlement, a indiqué hier Youcef Roumane, directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur. «Ce nouveau code apporte de nombreuses nouveautés qui permettront de créer une nouvelle dynamique dans la gestion des communes», a ajouté le même responsable. Youcef

Roumane, qui était l'invité de la chaîne 3 de la radio nationale a affirmé, en outre, que le récent mouvement opéré par le président de la république au sein du corps des walis vise à insuffler «une nouvelle dynamique économique au niveau local». «Il faut savoir que les activités des wilayas, en particulier les actions des walis, font l'objet d'une évaluation continue, et c'est sur la base de ces évaluations que les mouvements s'opèrent périodiquement», indique M. Roumane cité par le site électronique de la radio nationale, précisant à ce propos que «ce qui est attendu des walis, c'est la création de dynamiques économiques au niveau local». Rappelant l'intérêt marqué du président de la République pour le développement local et le désenclavement des zones d'ombre, le représentant du ministère de l'intérieur souligne que l'État intervient avec d'importantes dotations pour créer des conditions de relance économique. Cependant, insiste-t-il, le développement doit se faire par les autorités locales en mettant en synergie tous les acteurs (opérateurs, investisseurs, universités...) dans une démarche participative.

En ce qui concerne les budgets de l'État dédiés aux collectivités locales, l'invité de la chaîne 3 révèle qu'une enveloppe globale de 530 milliards de DA a été allouée cette année aux communes pour couvrir les dépenses de fonctionnement, sans compter la dotation globale d'équipements et d'investissements d'un montant de 110 milliards de DA dont ont bénéficié toutes les wilayas du pays.

S'agissant des retards enregistrés dans la réalisation des projets, l'intervenant assure que dans le cas du plan de développement des wilayas, les projets se concrétisent à un rythme soutenu après la levée des contraintes rencontrées sur le terrain. «Pour le programme de Khenchela, nous avons achevé 16 projets et 40 autres sont en cours de réalisation», indique-t-il en assurant que l'ensemble du programme dans cette wilaya sera «achevé d'ici mai 2024».



## **Hausse des importations algériennes de blé russe L'Algérie se détourne du blé français**

Durement affectés par la sécheresse, cette année, les rendements de la filière des céréales algériennes ont significativement baissé. Et pour répondre à la demande locale et renforcer ses réserves de céréales afin d'éviter d'éventuelles pénuries qui alimentent la spéculation et provoquent l'inflation, l'Algérie, grand importateur de blé russe «a acheté un gros lot de blé à la Russie, devenant le deuxième importateur de céréales russes, malgré leur prix plus élevé», déclaré, il y a quelques jours, le

président de l'Union céréalière russe Arkadi Zlotchevski, au média "Sputnik.fr". L'Algérie semble se détourner de plus en plus du blé français. Les grandes quantités des approvisionnements algériens proviennent de Russie. Le 19 juin dernier, l'Office Interprofessionnel des Céréales (OAIC), chargé exclusivement par l'Etat des importations des céréales, des légumineuses et du riz, a clos ses achats. Selon l'agence de presse Reuters, l'OAIC a acheté environ «400.000 tonnes de blé pour des prix allant de 261,50 à 264,50 dollars la tonne, fret inclus». L'Algérie a préféré acheter du blé russe en raison d'«un éventuel retard de programmes français de financement», selon le président de l'Union céréalière russe, estimant, toutefois, que ceci prouve que l'Algérie préfère les céréales russes aux céréales françaises. Les perturbations et les dysfonctionnements que connaissent les chaînes de distribution des céréales à l'international depuis plus d'un an n'ont pas éloigné l'Algérie du marché russe, bien au contraire. C'est ce qu'a affirmé M. Zlotchevski, estimant, à cet égard, que «depuis le 1er juillet, l'Algérie garde sa deuxième place en termes de quantités d'importations de blé russe sur les deux derniers mois». Ceci confirme que les autorités algériennes favorisent le blé russe qui «devait garder sa part de marché algérien en écartant les céréales françaises». L'Egypte est le premier grand importateur du blé russe, suivi par l'Algérie et la Turquie. Cette dernière négocie la relance de l'accord céréalier, suspendu par la Russie, ce qui a provoqué la hausse des prix du blé sur le marché international.

Les céréales russes, a précisé le président de l'Union des céréales russe, «sont négociées à un prix supérieur, mais attractifs aux céréales françaises. Mais malgré cela, l'Algérie continue à acheter du blé russe de grande qualité». Le pays semble avoir perdu confiance en son fournisseur français qui retrouve l'intérêt d'autres acheteurs internationaux. Cependant, dans un contexte de crise généralisée des céréales, des légumineuses et du riz qui affecte plusieurs pays, le souci de l'OAIC est de renforcer ses achats ainsi que ses stocks pour éviter la pénurie de ces produits largement consommés et demandés sur le marché local. En parallèle, l'Etat tente de trouver des solutions pour développer la filière des céréales et les rendre plus résistantes aux aléas climatiques. C'est l'ambition d'avenir du pays qui veut sortir de sa dépendance à l'étranger. En attendant, le pays doit assurer un approvisionnement régulier et constant de son marché en ces produits. C'est la mission principale de l'OAIC. Ce dernier a d'ailleurs affirmé, récemment, qu'il «dispose d'un stock suffisant de ces produits

pour satisfaire aisément les besoins du marché national». Il a réagi aux fausses informations concernant «une prétendue lenteur d'approvisionnement du marché». L'Etat accuse les spéculateurs d'être à l'origine de la hausse des prix de ces produits et de la panique du consommateur. Pourtant, l'OAIC a fixé les prix des légumineuses et du riz. Quant aux prix des produits fabriqués à base du blé sont définis par texte réglementaire.



### **«Insuffler une nouvelle dynamique économique au niveau local»**

#### **Youcef Roumane, DG au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire :**

Le Directeur général au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Youcef Roumane, est revenu, hier dimanche, sur le récent mouvement opéré par le président de la République au sein du corps des walis qui vise, a-t-il indiqué, à insuffler une nouvelle dynamique économique au niveau local. «Il faut savoir que les activités des wilayas, en particulier les actions des walis, font l'objet d'une évaluation continue, et c'est sur la base de ces évaluations que les mouvements s'opèrent périodiquement», a-t-il dit. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission "Invité de la rédaction", Youcef Roumane a fait savoir que ce qui est attendu des premiers magistrats de la wilaya, c'est la création de dynamiques économiques au niveau local. «Les walis sont tenus de créer des dynamiques économiques locales», a poursuivi le Directeur général au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Soulignant l'intérêt, marqué, du président de la République pour le développement local et le désenclavement des zones d'ombre, Youcef Roumane a fait savoir que l'État intervient avec d'importantes dotations pour créer des conditions de relance économique. Faisant remarquer que le développement doit se faire par les autorités locales. En mettant en synergie, a observé le représentant du ministère de l'Intérieur, tous les acteurs (opérateurs, investisseurs, universités...) dans une démarche participative. Et de révéler, s'agissant des budgets de l'État dédiés aux collectivités locales, qu'une enveloppe globale de 530 milliards de DA a été allouée cette année aux communes pour couvrir les dépenses de fonctionnement. Sans

compter, a poursuivi le Directeur général au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, la dotation globale d'équipements et d'investissements d'un montant de 110 milliards de DA dont ont bénéficié toutes les wilayas du pays. Pour ce qui est des retards enregistrés dans la réalisation des projets, l'invité de l'émission "L'invité de la rédaction" de la Chaîne III de la Radio nationale a assuré que dans le cas du plan de développement des wilayas, les projets se concrétisent à un rythme soutenu après la levée des contraintes rencontrées sur le terrain. «Pour le programme de Khenchela, nous avons achevé 16 projets et 40 autres sont en cours de réalisation», a relevé l'intervenant affirmant que l'ensemble du programme dans cette wilaya sera achevé d'ici mai 2024. Enfin, interrogé au sujet du projet du code communal, le Directeur général au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué que le texte est fin prêt et qu'il sera présenté prochainement lors d'une réunion du Gouvernement, avant d'être soumis pour adoption par le Conseil des ministres et les deux chambres du Parlement. «Ce nouveau code apporte de nombreuses nouveautés qui permettront de créer une nouvelle dynamique dans la gestion des communes», a assuré Youcef Roumane. Mercredi dernier le président du Conseil de la nation Salah Goudjil, qui a coprésidé avec le président de l'APN une réunion regroupant les bureaux des deux chambres du Parlement, a appelé à l'impératif de fixer les priorités lors de l'examen de certains projets de loi. Soulignant la nécessité de hiérarchiser et définir les priorités lors de l'examen des projets de loi. Affirmant partager l'avis du président de l'APN qui a mis en avant la priorité accordée aux projets de loi portant code communal et de wilaya, de nature, a-t-il dit, à consacrer véritablement le principe de décentralisation, le président du Sénat a exprimé son souhait de voir les deux projets de code communal et de wilaya adoptés dans les plus brefs délais, au vu de leur grand impact sur le déroulement des projets de développement sur le plan local.

## ردًا على مخاطبتها الفيسبوكية لرئيس الجمهورية.. "وكالة الأنباء:"

### رسالة نغزة دفاع عن الأوليغارشيّة وحنين للعصابة

هاجمت وكالة الأنباء الجزائرية، الأحد، رئيسة الكونفدرالية العامة للمؤسسات الجزائرية سعيدة نغزة، عقب رسالة لرئيس الجمهورية نشرتها عبر صفحتها بفيسبوك، زاعمة فيها التضيق على رجال الأعمال.

ووصفت الوكالة رسالة نغزة بأنه "نص بائد ومتنكر لكل الإصلاحات التي بادرت بها البلاد منذ سنة 2020 من أجل تصويب مالية الدولة، تجنباً للوقوع بين أيدي صندوق النقد الدولي، والتي ساهمت في تعزيز الإنتاج الوطني لبلوغ قيمة 13 مليار دولار من الصادرات خارج المحروقات في آفاق 2023/2024".

وحسب البرقية، فإنه من "باب المفارقة، جعلت سعيدة نغزة من نفسها ناطقاً رسمياً باسم مصالح تزعم أنها هي من تحارب مصالح النظام القديم، أو بالأحرى مصالح العصابة التي تفننت في سرقة أموال الشعب، والمطالبة بالحق في الحصول على أملاك في الخارج بواسطة تحويلات غير قانونية نابعة من نفس الأموال المحصلة من تضخيم الفواتير".

وأعابت الوكالة على نغزة "تجاوز ما هو متعارف عليه في المراسلات الموجهة لرئاسة الجمهورية"، بنشر الرسالة عبر شبكات التواصل الاجتماعي، وأنها تعكس "الهوس المرضي لقوى الأموال القذرة التي لا تريد الاستسلام"، وأن نصها يعبر عن الحنين "للنظام القديم وينبض بنوايا مؤلفيها الحقيقيين، من خلال سعيهم للإبقاء على الركود، كما أنها توضح في ذات الوقت عدم دراية مؤلفيها التام بالتحويلات العميقة التي تشهدها الجزائر".

وذكرت أن المتعاملين الاقتصاديين ومسيري الدولة كلهم يعرفون هذه الشخصية وقلة صيتها، وكذا ميولها إلى كل أمر أجنبي ودولي. فالوقوف بمظهر المدافع عن الاقتصاد الجزائري ورجال الأعمال والمواطنين برمتهم -حسبها- هو أمر تجرأت عليه نغزة، واعتادت عليه إلى أن صار صفتها الأساسية.

وشددت وكالة الأنباء الجزائرية أن هناك مؤسسات أخرى في الجزائر الجديدة، جديرة بأن ترفع عالياً الانشغالات الاقتصادية والاجتماعية، على غرار مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري والمجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي دون الكنفدرالية العامة للمؤسسات الجزائرية وإن اتخذت رئيستها من "القرب" من أصحاب القرار "جسورا" لها وسجلا تجاريا وقوة تسويق خاصة بها.

ووصف المقال مضمون رسالة نغزة بـ"الفارغ والبعيد كل البعد عن التطورات الحاصلة في العالم"، وأنها تقصي نفسها بنفسها من النقاش الاقتصادي الهادف والمتجانس، مشيراً إلى أن "تهجمها اللاذع حول

ارتفاع الأسعار، لاسيما أسعار المنتجات الأساسية، كالعجائن والزيت والسكر ومركز الطماطم وغيرها، يعتبر مثلا عن جهلها للحقائق الاقتصادية"، موضحا أن هذه المنتجات لم تعرف ارتفاعا في الأسعار، ما عدا اللحوم التي سمح باستيرادها، على مدار السنة، لكبح الأسعار.

أما بخصوص مادة الزيت، فالجزائر تنتج حاليا هذا المنتج، بمعدل يفوق ثلاث مرات احتياجاتها، وتصدر منها أيضا كميات كبيرة، في حين لم ترتفع أسعار السميد والدقيق اللين، لأن الدولة تواصل دعم هذه المنتجات، حفاظا على القدرة الشرائية للمواطن على وجه التحديد.

واسترسل المقال الطويل للوكالة بالتأكيد على أنه مقارنة بعدد الدول التي تعرف تضخما قياسيا مع ارتفاع أسعار غالبية المنتجات والمواد الأساسية، تبقى الأسعار في الجزائر منخفضة. وأن هذه العريضة تذكرنا، بشكل غريب، بمنظمة وهمية "للدفاع عن المستهلكين"، تدافع عن كل شيء عدا المستهلك، بل هي منظمة تدافع فقط عن ملف السيارات ورخص استيراد المركبات.

وأوضح أن بعض المسائل تصبح موضع شك عندما يتعلق الأمر بملف تضخيم الفواتير! فما الذي يزعج نغزة وأتباعها لما تقرر الدولة استرجاع أموال الشعب؟ أليس استرجاع هذه الأموال أحد المهام الرئاسية، حيثما كانت ولدى أي كان؟ مضيفا أنه احتراماً للالتزام أمام الشعب، ينبغي القول أن هذا المال يجب أن يسترجع وسيتم ذلك ولو كره رؤساء المؤسسات الراضون والمعاندون، لأن غالبية المتعاملين الاقتصاديين نزهاء ووطنيين. كما أنه، بفضل هؤلاء المتعاملين النزهاء والوطنيين، سترفع الجزائر التحدي لتصدير 13 مليار دولار خارج قطاع المحروقات في 2023. أما بخصوص أولئك الذين يمضون في الحيل وتضخيم الفواتير: لن تسمح لهم الدولة بذلك. وبالتالي، فرسالتهم تهدف فحسب إلى رد الاعتبار لأولئك الذين نهبوا أموال الشعب بتواطؤ القوى غير الدستورية آنذاك.

وتساءل كاتب المقال أيضا: لماذا هذه الرسالة في هذا الوقت تحديدا؟ إن لم تكن نسخة محسنة للضغوطات التي تذكر بزمن مضى، حين كانت جماعات ضاغطة ولوبيات والأوليغارشية يبتزون الدولة، مثل الهيئات المفترسة كمنتدى رؤساء المؤسسات السابق الذي تم إزالته بفضل الحراك المبارك أولا، ثم بفضل رئاسيات 2019، مشيرا إلى أن المتمم لكل ما ذكر من هذه الرسالة الغريبة هو الاقتراح الذي تقدمت به نغزة، بندائها وبدون حياء إلى إعادة تفعيل الثلاثية. هذه الثلاثية الشهيرة التي دامت عقدين من الزمن والتي كانت مسرحا لتمزيق الاقتصاد الوطني والمؤسسات العمومية، واصفا هذا الاجتماع بالتمثيلية التي كانت أداة لاختلاس وبيع المؤسسات العمومية. ويجدر التذكير بوصف نغزة للثلاثية في 2016 "بالتجربة الرائعة في مجال الحوار والحماية الاجتماعية"، وها هي الآن تدعو، بل تطالب بعودتها، في حين أن الجزائر اختارت طريقا وتجه نحو البروز الاقتصادي.

وذكرت الوكالة أنه من خلال الثلاثية، تم بيع عديد مؤسسات القطاع العمومي التجاري لأوليغارشية منتدى رؤساء المؤسسات. ومن خلال الثلاثية، تم توزيع مال طباعة النقود على منتدى رؤساء المؤسسات. فقد كلفت الثلاثية ملايين الدولارات للخزينة العمومية، مشددة على أن نغزة لا تقترح في هذيانها اللامتناهي للدولة إلا اللعب مجددا "بالمونوبولي" بمال الشعب لصالح أوليغارشيين آخرين،

وأنه منذ حلول الجزائر الجديدة، لم تبخل أبدا الدولة ولا رئيسها بالسماع إلى المهملين وإلى الذين لا صوت لهم وبتفضيل المقترحات الأكثر بناءة والأكثر وطنية



## نقل بري: تعميم خدمة الدفع الإلكتروني عبر 35 محطة برية

أكدت الشركة الوطنية لتسيير المحطات البرية "سوقرال"، تعميم خدمة الدفع الإلكتروني عبر الانترنت عبر 35 محطة برية، بعد أن كانت تقتصر على المحطة البرية "الخروبة" الجزائر العاصمة فقط.

وأبرزت الشركة في بيان لها أن مخطط استكمال برنامج تعميم الخدمة عبر باقي المحطات البرية وطنيا سيتم قبل نهاية السداسي الجاري.

كما كشفت المؤسسة عن بيع أزيد من 100 ألف تذكرة في المرحلة الأولى، من إطلاق خدمة البيع الإلكتروني للتذاكر بداية السنة الجارية، دون تسجيل أي مشاكل تقنية متعلقة بتأمين حسابات المشتركين.

مخطط استثنائي للتكفل بنقل المسافرين خلال الدخول الاجتماعي

كما أعلنت الشركة الوطنية لتسيير المحطات البرية "سوقرال"، عن وضع مخطط استثنائي للتكفل بنقل المسافرين خلال الدخول الاجتماعي.

وكشفت الشركة، الأحد، في بيان لها أنها وضعت مخططا استثنائيا للتكفل بزيادة الحركة داخل المحطات البرية وتضاعف الطلب على الرحلات اليومية نحو مختلف الوجهات.

ويتضمن هذا المخطط، وفقا للبيان، تكثيف الرحلات بالنسبة لأي وجهة تعرف زيادة في الطلب وذلك بالتنسيق مع مختلف مديريات النقل الولائية وطنيا والتي يتم موافاتها بالحصيلة الأسبوعية للنشاط بالتنسيق الدائم مع مصالح مديريات النقل لضمان استمرارية الخدمات المنتظمة للنقل العمومي للأشخاص عبر الطرقات.

ويتم تعزيز خطوط النقل الحضري عن طريق الحافلة بالتنسيق مع المؤسسة العمومية للنقل الحضري "إيتوزا" عبر مختلف الولايات وعبر النقل الحضري بواسطة سيارات الأجرة وذلك بفتح المجال للجميع. كما يتم عقد جلسات عمل مع ممثلي النقل الحضري وكذا الحافلات من أجل تكثيف الرحلات وتمديد ساعات العمل.

وأضاف البيان أن "سوقرال" تعمل من خلال هذا المخطط على تهيئة شاملة للمحطات البرية لاستقبال المسافرين في أحسن الظروف، و ذلك بالقيام بحملات تنظيف شاملة للمحطات وتخصيص قاعات انتظار خاصة بالطلبة خاصة المحطات المعنية بمخطط النقل الجامعي مع التقرب والتنسيق مع بعض مديريات التربية الولائية ودواوين الكتب المدرسية من أجل فتح نقاط بيع الكتب على مستوى المحطات



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger